

RÔLE DES EMPLOYEURS EN MATIÈRE DE FORMATION:  
PROGRAMME DE FORMATION INDUSTRIELLE DE LA  
MAIN-D'ŒUVRE DU CANADA

Dans son *Huitième exposé annuel*, publié en 1971, le Conseil économique du Canada faisait remarquer, en substance, que l'on ignore à peu près tout de l'envergure et de la nature de la formation professionnelle financée par le secteur privé au Canada. Le Conseil exprimait l'avis qu'il faudrait tenir une information plus vaste comme préalable à l'établissement d'une politique positive concernant la formation professionnelle dans l'industrie offerte par la Division de la Main-d'œuvre.

«Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons dire si un accroissement des dépenses publiques consacrées à la formation professionnelle dans l'industrie agira comme un complément ou un catalyseur de la formation professionnelle financée par le secteur privé ou si cet accroissement des dépenses publiques se substituera simplement aux dépenses privées.» (page 130)

Au printemps de 1975, la Division de la Main-d'œuvre ne connaissait pas encore avec précision «l'ampleur, le caractère ou le contenu de la formation industrielle effectuée sous la responsabilité des employeurs.» (9:29)

Depuis 1966, la formation professionnelle dans l'industrie est partie intégrante de la stratégie globale de la Division en matière de formation. Constitué en programme, ce type de formation a été mis à l'épreuve en plusieurs étapes quant à son contenu et à son orientation. Le programme actuel de formation industrielle de la main-d'œuvre du Canada, mis sur pied en 1974, renferme des éléments des programmes antérieurs que l'on a fusionnés pour mieux les adapter aux besoins des employeurs qui mettent en œuvre, intensifient et améliorent des cours de formation à l'intérieur de leurs entreprises. Ce programme fonctionne en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes* dont les restrictions visant les stagiaires s'appliquent tout autant aux employés formés dans l'industrie qu'aux employés formés dans les institutions. Toutefois, les fonds consacrés à ce jour à la formation professionnelle dans l'industrie sont minimes si on les compare aux ressources accordées à la formation institutionnelle dans le cadre d'ententes provinciales. Pour 1974-1975, les totaux approximatifs présentés au Comité par la Division indiquent que 72,000 stagiaires de l'industrie ont participé à des programmes financés par elle, contre 263,000 personnes inscrites à des cours dispensés par des institutions. Les coûts approximatifs s'élevaient à \$37,300,000 pour 2,300,000 jours de formation industrielle (\$16.22 par jour), comparativement à \$368,-517,000 pour 15,000,000 jours de formation institutionnelle (\$24.57 par jour). (9:66)